

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

AUVENT EN DÔME POUR VR LÉGERS **THE CABANA** LIGHTWEIGHT RV DOME AWNING^{MC}

MODÈLES

747XXX1X.002 et 747XXX1X.102



Lire ces instructions attentivement et les
LAISSER avec ce produit.

RÉVISION B

Formulaire n° 3312906.013 12/16
(Anglais 3312855.012_B)
©2016 Dometic Corporation
LaGrange, IN 46761

ÉTATS-UNIS

SERVICE OFFICE
Dometic Corporation
1120 North Main Street
Elkhart, IN 46514

CANADA

Dometic Corporation
46 Zatonski, bureau 3
Brantford, ON N3T 5L8

**ADRESSES DES
CENTRES DE SERVICE
APRÈS-VENTE OU DES
CONCESSIONNAIRES,
consulter :**
www.eDometic.com

INTRODUCTION

L'auvent en dôme (ci-après appelé « auvent » ou « produit ») est conçu pour les VR légers, à parois rectilignes.

Cet auvent peut être installé par une seule personne avec l'aide brève d'autres personnes. Utilisez ces instructions pour installer l'auvent, pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et pour utiliser votre auvent, correctement et en toute sécurité. Conservez ces instructions avec l'auvent pour vous y reporter ultérieurement.

Dometic Corporation se réserve le droit de modifier l'aspect et les spécifications du produit sans préavis.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
SYMBOLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT.....	2
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES.....	3
A. Reconnaître le symbole donnant des renseignements sur la sécurité	3
B. Comprendre les mots signalant de faire attention	3
C. Directives supplémentaires	3
D. Messages généraux sur la sécurité.....	3
INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
A. Application	4
B. Outils nécessaires	4
C. Matériel de montage nécessaire	4
SPÉCIFICATIONS	4
INSTALLATION	5
A. Préparation du matériel de montage	5
B. Assemblage des barres et du poteau et de l'auvent en dôme : 1 poteau flexible (pliable) et 3 barres télescopiques en aluminium	5
C. Fermeture étanche de l'auvent en dôme et installation de la jupe (modèles 747XXXXX.002)	6
D. Fermeture étanche de l'auvent en dôme et de la jupe (modèles 747XXXXX.102)	7
UTILISATION.....	8
A. Options de montage de l'auvent en dôme.....	8
USAGE ET ENTRETIEN GÉNÉRAL.....	8
A. Remisage	8
B. Précautions.....	9
C. Entretien de la toile en vinyle.....	9
ANNEXE A : GARANTIE DOMETIC.....	10

SYMBOLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT



Informations supplémentaires **NON** liées à des risques de blessures.



Instructions étape par étape.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Ce manuel comporte des renseignements et des instructions sur la sécurité, destinés à permettre aux utilisateurs d'éliminer ou de réduire le risque d'accidents et de blessures.

A. Reconnaître le symbole donnant des renseignements sur la sécurité



Ce symbole d'alerte à la sécurité sert à prévenir les risques de blessures. Obéir à tous les messages qui suivent ce symbole pour éviter des blessures éventuelles, voire la mort.

B. Comprendre les mots signalant de faire attention

Un mot signalant de faire attention identifie les messages sur la sécurité et ceux sur les risques de dommages matériels et indique le niveau ou degré de dangerosité.

⚠ AVERTISSEMENT Indique une situation dangereuse qui, si elle **N'est PAS** évitée, pourrait entraîner de graves blessures ou même la mort.

⚠ ATTENTION Indique une situation dangereuse qui, si elle **N'est PAS** évitée, pourrait résulter en des blessures mineures ou modérées.

AVIS Traite des pratiques **N'impliquant PAS** de risques de blessures.

C. Directives supplémentaires



Lire et suivre toutes les directives et tous les renseignements sur la sécurité pour éviter des blessures, voire la mort.

Lire et comprendre ces instructions avant d'installer/d'utiliser/de réparer ce produit ou d'y faire de l'entretien.

Une installation/un fonctionnement/des réparations/de l'entretien effectués de façon inappropriée sur ce produit peuvent entraîner de graves blessures. Suivre toutes les instructions.

L'installation **DOIT** satisfaire à toutes les exigences des codes en vigueur, locaux et nationaux, y compris à celles de la dernière édition des normes suivantes :

ÉTATS-UNIS

- ANSI/NFPA 70, National Electrical Code (NEC)
- ANSI/NFPA 1192, Recreational Vehicles Code

CANADA

- CSA C22.1, Parties I et II, Code canadien de l'électricité
- CSA Z240 série VR, Véhicules récréatifs

D. Messages généraux sur la sécurité

⚠ AVERTISSEMENT Le non respect de ces avertissements pourrait entraîner la mort ou de graves blessures :

- Ce produit **DOIT** être installé/réparé par un technicien qualifié de service après-vente.
- **NE** modifier ce produit d'**AUCUNE** façon. La modification peut être extrêmement dangereuse.
- **RISQUE D'IMPACT OU D'ÉCRASEMENT.** Ce produit doit être installé dans un environnement contrôlé (intérieur). **NE PAS** installer ce produit lors de conditions venteuses, ou lorsque du vent est prévu. Ce produit pourrait se déplacer soudainement, devenir instable et se détacher/se plier/s'effondrer.
- Examiner fréquemment le produit pour s'assurer qu'il n'est pas déséquilibré (ajustage inégal/ affaissement/ pièces non serrées) et que le câblage (le cas échéant) et autres pièces critiques ne présentent pas de signes d'usure ou de dommages. **NE PAS** utiliser le produit si des réglages ou des réparations sont nécessaires.



Les pièces critiques peuvent comprendre la toile d'auvent, les câbles, les ensembles de bras, etc.

- **NE** laisser **QUICONQUE** (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience ou de savoir, utiliser ce produit, sauf si ces personnes ont reçu des instructions ou une supervision concernant l'utilisation de ce produit par une personne responsable de leur sécurité.
- **NE PAS** laisser les enfants jouer avec le produit ou les commandes fixes (le cas échéant).
- **RISQUE D'IMPACT OU D'ÉCRASEMENT. NE JAMAIS** laisser un auvent ouvert sans surveillance. Garder l'auvent rangé (enroulé) en cas de neige, pluie abondante, vent et mauvaises conditions météorologiques. Le non respect de cet avertissement pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- **RISQUE D'IMPACT OU D'ÉCRASEMENT. NE PAS** laisser l'eau ou la neige, ni des débris lourds, s'accumuler sur la toile d'auvent. **NE RIEN** suspendre à l'auvent et **NE RIEN** y mettre. L'auvent deviendrait instable et pourrait se plier ou s'effondrer. Le non respect de cet avertissement pourrait entraîner de graves blessures ou la mort.
- **RISQUE DE FEU.** Éloigner les sources de chaleur et le feu (barbecue, chaufferette, etc.) de l'auvent.
- **RISQUE DE FEU. NE PAS** utiliser de sources de chaleur ou de feu (barbecue, chaufferette, réchaud de camping, lampe à gaz, etc.) à l'intérieur de l'auvent dôme.
- **RISQUE DE MONOXYDE DE CARBONE. NE PAS** faire fonctionner de moteur à combustion interne (génératrice, motocyclette, etc.) à l'intérieur de l'auvent dôme.

⚠ ATTENTION

RISQUE DE PINCEMENT. Conserver une distance horizontale d'au moins 40 cm (16 po) entre l'auvent entièrement déployé et tout objet permanent. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures.



NE PAS orienter l'auvent vers des objets permanents pouvant gêner le fonctionnement de l'auvent.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

A. Application

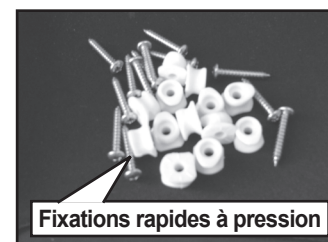
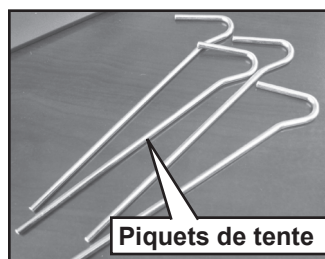
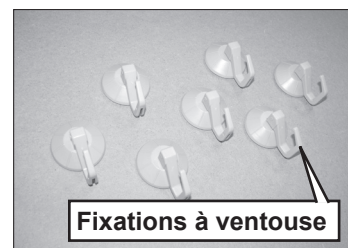
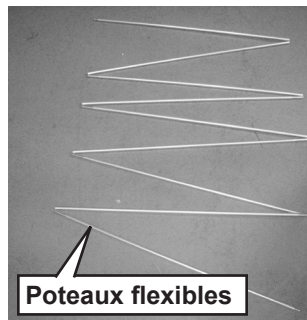
L'auvent en dôme Cabana Lightweight RV Dome Awning^{MC} est conçu pour les VR légers, permettant aux usagers de pratiquement doubler leur espace habitable actuel. Les caractéristiques et spécifications du produit, telles qu'elles sont décrites ou illustrées, sont sujettes à modifications sans préavis. Les méthodes d'installation non décrites dans ce manuel doivent avoir une autorisation écrite de Dometic Corporation.

B. Outils nécessaires

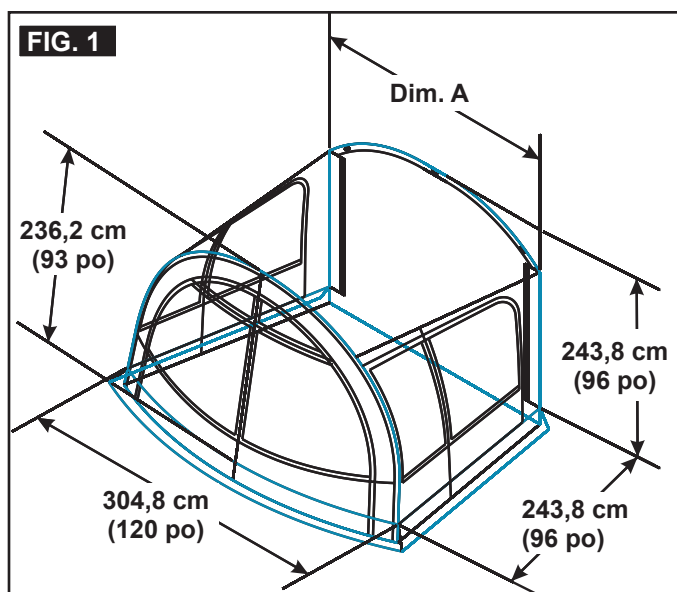
- Lubrifiant/pulvérisateur de silicone
- Tournevis/perceuse électrique (modèles 747XXXXX.002 seulement)
- Agent d'étanchéité au polyuréthane (modèles 747XXXXX.002 seulement)

C. Matériel de montage nécessaire

- Avancée/auvent en dôme
- (1) Poteau flexible (pliable)
- (3) Barres de toit (réglables)
- (25) Piquets de tente
- (2) Sangles de retenue
- Jupe maillée pour véhicule
- (16) Fixations rapides à pression (modèles 747XXXXX.002)
- (7) Ventouses (modèles 747XXXXX.102)



SPÉCIFICATIONS

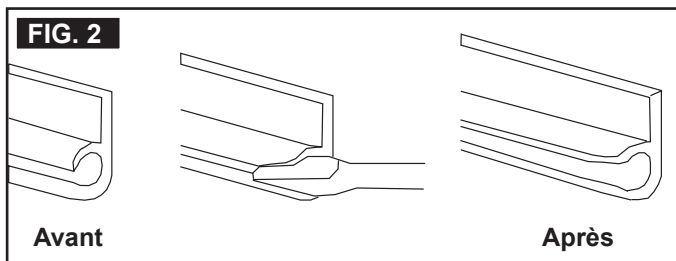


Modèle	Dim. de l'auvent	Dim. A (largeur)
747XXX10.X02	304,8 cm (10 pi)	304,8 cm (120 po)
747XXX12.X02	365,8 cm (12 pi)	355,6 cm (140 po)
747XXX13.X02	396,2 cm (13 pi)	396,2 cm (156 po)
747XXX15.X02	457,2 cm (15 pi)	467,4 cm (184 po)
747XXX16.X02	487,7 cm (16 pi)	487,7 cm (192 po)

INSTALLATION

A. Préparation du matériel de montage

1. Choisir l'extrémité du rail d'auvent (sur le VR) dans laquelle sera insérée la toile. Élargir cette extrémité du rail avec un tournevis à bout plat et limer tout bord acéré (FIG. 2).



2. Pulvériser l'intérieur du rail d'auvent à l'aide d'un lubrifiant ou d'un pulvérisateur de silicone pour faciliter le coulisement de la jupe et de l'auvent en dôme dans les rails.
3. Coulisser soigneusement l'auvent en dôme dans le rail jusqu'à la position désirée.
4. Défaire les attaches pour dérouler la toile d'auvent.

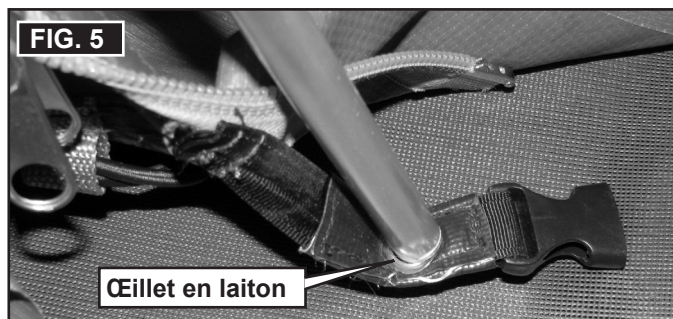
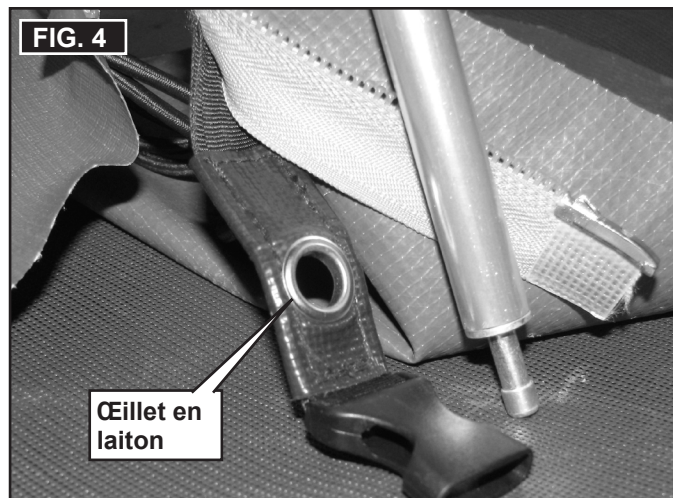
B. Assemblage des barres et du poteau et de l'auvent en dôme : 1 poteau flexible (pliable) et 3 barres télescopiques en aluminium

1. Assembler le poteau pliable. Préparer l'auvent en dôme en ouvrant la fermeture à glissière du panneau avant, du bas jusqu'en haut. Arrêter environ au niveau des boucles. Introduire le poteau flexible dans la glissière cousue, située à l'avant de l'auvent en dôme. Pousser le poteau flexible tout au fond de la glissière avant.

(i) NE PAS tenter de tirer le poteau flexible dans la glissière. Cela ne ferait que désassembler les sections du poteau flexible.



2. Une fois le poteau flexible poussé jusqu'au fond de la glissière avant, fixer 1 extrémité du poteau dans un œillet en laiton de la sangle (FIG. 4) et (FIG. 5).



3. Boucler la sangle de l'autre côté (FIG. 6).



4. Former un arc avec le poteau flexible et introduire l'autre extrémité du poteau dans un œillet de la sangle. Fermer la glissière du panneau avant pour faciliter la prochaine étape. Avec l'aide d'une autre personne, tenir le dôme en auvent en place alors que les barres de toit télescopiques en aluminium sont installées à l'intérieur de l'auvent en dôme (FIG. 7).

INSTALLATION



FIG. 7

5. Ouvrir le système à fermoir des barres de toit télescopiques en aluminium (FIG. 8).



FIG. 8

Position en fermoir ouvert

6. Introduire l'extrémité à rotule dans la cavité pour extrémité à rotule incorporée dans le rabat arrière de l'ensemble d'auvent en dôme, contre la paroi du VR, comme il est indiqué (FIG. 9).

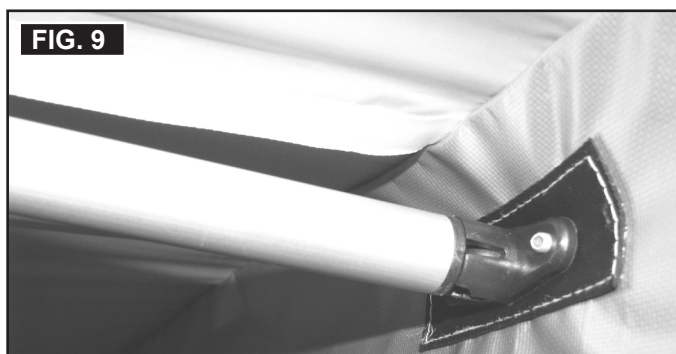


FIG. 9

7. Accrocher l'autre extrémité de la barre télescopique à l'avant du poteau flexible, par l'ouverture pratiquée dans la toile. Cette opération est plus facile à réaliser par l'extérieur de l'auvent en dôme, ou avec de l'aide, par l'extérieur de l'auvent en dôme (FIG. 10).



FIG. 10

8. Déployer la barre télescopique pour tendre la toile et verrouiller le fermoir en place (FIG. 11) et (FIG. 12).



FIG. 11

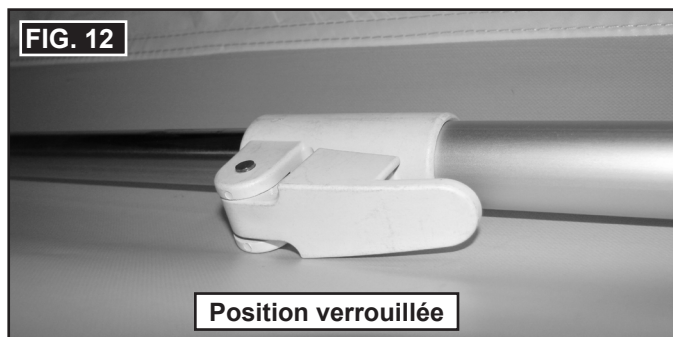


FIG. 12

Position verrouillée

9. Répéter l'étape ci-dessus pour les 2 autres barres télescopiques.

C. Fermeture étanche de l'auvent en dôme et installation de la jupe (modèles 747XXXXX.002)

1. Tendre la toile et replier les rabats inférieurs vers l'extérieur (FIG. 13).

INSTALLATION



2. Une fois l'auvent en dôme en place, on doit installer les fixations rapides à pression (incluses) et les fixer pour assurer une fermeture étanche entre le VR et l'auvent.

- a. Déterminer l'emplacement des fixations rapides à pression en tirant le rabat de toile contre le VR et en marquant l'emplacement du centre des œillets (3 de chaque côté) sur la paroi du VR.

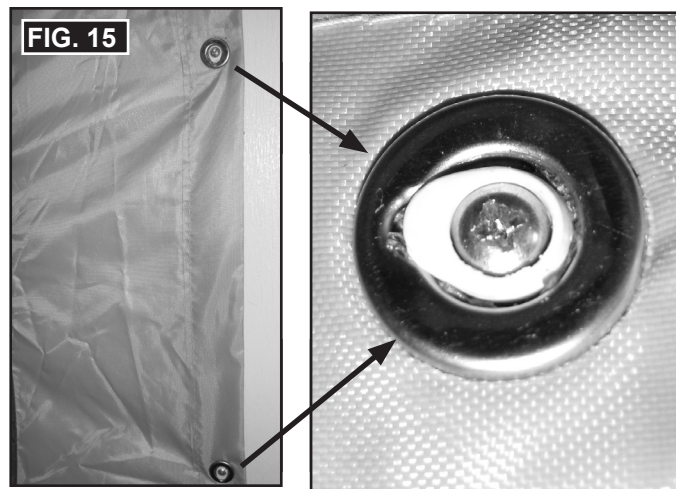
- b. Percer un avant-trou d'1/8 de pouce pour l'installation des fixations rapides à pression.

i Il est possible de percer un trou directement au travers de la toile, au centre de l'œillet, si l'on désire.

- c. Appliquer de l'agent d'étanchéité au polyuréthane au dos des fixations et filetages des vis pour fixations avant de les visser dans la paroi. Elles resteront en effet sur la paroi pour un usage ultérieur. Des fixations et vis de rechange ont été prévues à cet effet (FIG. 14).



- d. Fixer les fixations rapides à pression au travers de la paroi en appuyant sur les œillets (FIG. 15).



3. Installer la jupe pour véhicule en la couissant dans le rail d'auvent précédemment installé par le fabricant sur le VR. Couper la jupe maillée là où cela est nécessaire pour accéder aux marches et passer au-dessus de l'essieu du VR.

D. Fermeture étanche de l'auvent en dôme et de la jupe (modèles 747XXXXX.102)

i 1. Tendre la toile et replier les rabats inférieurs vers l'extérieur (FIG. 13).

2. Une fois l'auvent en dôme installé, on doit installer les fixations à ventouse (incluses) et les fixer pour assurer une fermeture étanche entre le VR et l'auvent.

- a. Placer le crochet sur la fixation à ventouse au travers de l'œillet (le crochet vers l'extérieur) et tirer le rabat de toile contre le VR.

- b. Une fois le rabat à la bonne position contre la paroi, appuyer sur la ventouse, en position non verrouillée, sur le VR.

- c. Tourner le crochet à la position verrouillée, en installant la fixation à ventouse et le rabat de toile contre la paroi.

- d. Répéter les étapes (3 de chaque côté) jusqu'à ce que le rabat de toile soit bien fixé.

i Une ventouse de rechange est fournie pour rendre éventuellement service.

3. Installer la jupe pour véhicule en la couissant dans le rail d'auvent précédemment installé par le fabricant sur le VR. Couper la jupe maillée là où cela est nécessaire pour accéder aux marches et passer au-dessus de l'essieu du VR.

UTILISATION

A. Options de montage de l'auvent en dôme

1. La porte latérale peut être remontée en l'enroulant et en nouant les attaches, ce qui donne une entrée et une sortie pratiques, ou elle peut être fermée par fermeture à glissière pour donner un espace privatif et empêcher les insectes de pénétrer.
2. Les panneaux privatifs de l'auvent en dôme peuvent être remontés en les enroulant et en nouant les attaches cousues, ce qui donne une meilleure visibilité et une plus grande circulation de l'air.
3. L'auvent en dôme peut aussi être utilisé comme un passage en ouvrant les fermetures à glissière et en enroulant les deux côtés (FIG. 16).



4. Pour utiliser l'auvent en dôme comme porche, ouvrir la fermeture à glissière et remonter les deux côtés en les enroulant, puis retirer tout le panneau avant.
 - a. Pour retirer le panneau avant, ouvrir les fermetures à glissière des panneaux, du haut jusqu'en bas.
5. Des sangles de retenue en option sont incluses avec l'auvent Cabana Lightweight RV Dome Awning^{MC} au cas où une plus grande stabilité serait nécessaire en conditions venteuses. Boucler la sangle en joignant une extrémité de sangle à l'autre partie, fixée en haut du panneau latéral sur l'auvent en dôme (FIG. 17). Fixer l'autre extrémité de la sangle au sol à l'aide d'un piquet de tente.

FIG. 17

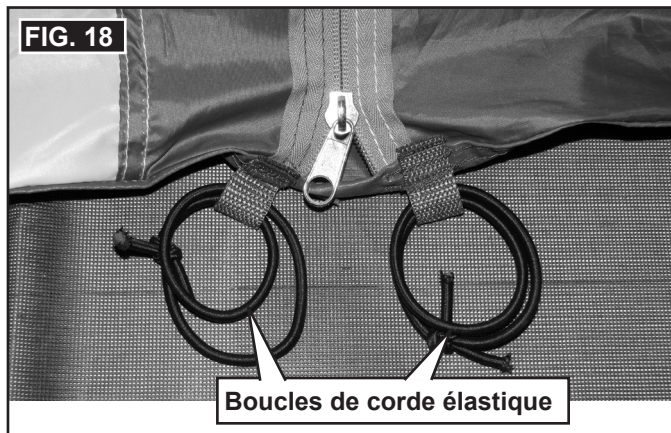
Fermer la boucle de la sangle



6. Des boucles de corde élastique au niveau de la couture de l'auvent en dôme procurent une stabilité supplémentaire lorsqu'elles sont fixées au sol avec les piquets de tente inclus (FIG. 18).

FIG. 18

Boucles de corde élastique



USAGE ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

A. Remisage

-  1. Retirer les piquets de tente, s'ils ont été installés, de la couture et des sangles de retenue.
2. Dérouler les panneaux privatifs, le panneau de porte/avant à fermeture à glissière, s'il a été précédemment retiré. Laisser le panneau avant ouvert, du bas jusqu'à l'emplacement de la boucle.
3. Retirer la jupe pour véhicule du VR. La jupe peut être pliée et remise dans la housse de transport/remisage.
4. Retirer les barres télescopiques, une à la fois.
 - a. Déverrouiller le fermoir.
 - b. Décrocher la barre télescopique du poteau flexible, à l'avant.
 - c. Tirer l'autre extrémité de la barre télescopique hors de la cavité de la base de l'auvent en dôme.
5. Mettre de côté les barres télescopiques pour les ranger dans la housse avec l'auvent en dôme et la jupe pour véhicule.

USAGE ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

6. Retirer le poteau flexible de la glissière cousue sur le devant de l'auvent en dôme.
 - a. Défaire la boucle de la sangle sur le devant, en bas.
 - b. Tirer les extrémités du poteau flexible hors de l'œillet en laiton sur la sangle, un côté à la fois.
 - c. Enfoncer le poteau flexible dans la glissière cousue.
-  **NE PAS** tenter de tirer le poteau flexible dans la glissière. Cela ne ferait que désassembler les sections du poteau flexible.
7. Replier le poteau flexible et le mettre de côté avec les barres télescopiques pour le remisage.
8. Une fois l'ensemble de toile d'auvent en dôme suspendu sans le poteau et les barres, coulisser l'ensemble hors du rail d'auvent et l'étendre à plat sur une surface propre et sèche pour le plier en vue du remisage.
 - a. Replier les panneaux latéraux de toile vers le centre de l'ensemble pour faire un rectangle de la largeur de la housse de transport/remisage fournie.
9. Placer toutes les barres et le poteau à l'extrémité de l'ensemble de toile, enrrouler la toile autour des barres et du poteau et continuer à enrrouler toute la toile de façon aussi serrée et nette que possible.
10. Placer l'auvent Cabana Lightweight Dome Awning^{MC} dans la housse de transport/remisage. Placer la jupe et les piquets de tente ensachés dans la housse et fermer cette dernière par la fermeture à glissière.

B. Précautions

 **AVIS** Le non respect des avis suivants pourrait endommager le produit ou les biens matériels.

- **NE PAS** utiliser d'insecticides ni de produits à pulvériser près de l'auvent. Ils pourraient tacher la toile et modifier sa capacité à pouvoir chasser l'eau.
- **NE PAS** exposer l'auvent à des conditions environnementales adverses, à des agents corrosifs ou autres conditions nocives.
- **NE PAS** laisser la saleté, les feuilles ou autres débris s'accumuler sur l'auvent, ce qui pourrait entraîner usure et taches. Le mildiou pourrait se développer sur la saleté et les débris organiques, en causant une décoloration permanente, des taches et des odeurs sur la toile d'auvent.

C. Entretien de la toile en vinyle

La toile en vinyle offre l'avantage de durabilité et de résistance à l'eau.

 Il est normal que le vinyle présente des plis. Ces plis se remarquent plus lorsque l'auvent est rétracté et après des périodes prolongées

de remisage (auvent enrroulé). Laisser l'auvent déployé par temps chaud pour minimiser la formation de plis après un certain temps.

1. Pour nettoyer :

-  a. Préparer une solution de nettoyage en mélangeant 1/4 de tasse de détergent à vaisselle et 1/4 de tasse de javellisant à 19 litres (5 gallons) d'eau courante.
- b.  **AVIS** **NE PAS** se servir de produits de nettoyage abrasifs ou corrosifs, de produits antimildiou ou de brosses à soies dures sur la toile d'auvent.

Arroser abondamment d'eau la toile d'auvent avec la solution de nettoyage préparée.
- c. Fermer l'auvent, le laisser tremper 5 minutes puis l'ouvrir à nouveau.
- d.  **AVIS** Retirer **COMPLÈTEMENT** la solution de l'auvent. Le javellisant va dégrader la toile s'il **N'est PAS** complètement éliminé par rinçage.

Rincer soigneusement le dessus et le dessous de la toile avec de l'eau propre du tuyau d'arrosage.
-  Répéter au besoin cette opération pour bien retirer la solution de l'auvent.
- e.  **AVIS** **NE JAMAIS** fermer l'auvent (pour le remiser) s'il est humide. La combinaison d'humidité et de saleté pourrait entraîner la formation de mildiou, décoloration et taches.

Laisser l'auvent bien sécher avant de le remiser (de l'enrouler).

 S'il faut enrrouler l'auvent (temporairement) alors qu'il est humide, le dérouler et le laisser sécher (dès que les conditions le permettent) avant de l'enrouler de nouveau.

2. Pour réparer un tout petit trou, ou si l'enduit s'est écaillé de la couche supérieure de vinyle :

-  a. Appliquer une très petite goutte de VLP (patch de vinyle liquide) à l'aide d'un coton-tige.

 Le VLP (numéro de pièce Dometic 3314216.000) est disponible par commande auprès de Dometic Corporation.
- b. Faire passer doucement le coton-tige autour du petit trou. Le VLP va faire fondre l'enduit (sur la toile), ce qui va remplir rapidement le trou et s'harmoniser avec tous les vinyles colorés.
- c.  **AVIS** **NE JAMAIS** rétracter (enrouler) l'auvent lorsque le VLP est encore humide. Sinon, d'autres parties de la toile d'auvent pourraient être endommagées par fusion au travers des couches.

Laisser le VLP bien sécher avant de remiser (enrouler) l'auvent.

ANNEXE A : GARANTIE DOMETIC

La garantie d'un (1) an en exclusivité de Dometic est incluse avec d'importantes informations sur la maintenance. Prenez quelques instants pour vous familiariser avec notre programme de maintenance et notre garantie. Nous vous remercions de votre confiance et vous assurons de nombreuses années d'utilisation du produit sans problème.

GARANTIE LIMITÉE D'UN (1) AN LE VENDEUR IDENTIFIÉ CI-DESSOUS FORMULE LES GARANTIES SUIVANTES À L'ÉGARD DE CE PRODUIT DOMETIC :

1. Cette garantie est accordée uniquement au premier acquéreur (appelé ici l'« Acquéreur initial ») qui fait l'acquisition de ce produit pour son propre usage, lorsque le produit est installé et utilisé dans les limites territoriales des É.-U. (continent) et du Canada.
2. Cette garantie est accordée pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat du produit par l'Acquéreur initial. L'Acquéreur initial devrait conserver un exemplaire de la facture datée, qui justifie de la date d'acquisition du produit.
3. Cette garantie couvre uniquement les pièces spécifiées, qui sont garanties comme étant exemptes de vices de matériau et de fabrication dans les conditions normales d'utilisation. Cette garantie NE couvre PAS une situation du produit qui ne serait pas imputable à un vice de matériau ou de fabrication, comme par exemple (sans limitation) : (a) dommages non signalés dans les sept (7) jours suivant l'acquisition, (b) défaillance ou dommages causés par des tempêtes, la pluie, l'accumulation d'eau ou des désastres naturels, (c) installation défectueuse et dommages qui en découlent, (d) carence d'entretien normal et tout dommage qui en découle, (e) non respect des instructions du Vendeur lors de l'utilisation de ce produit, (f) toute détérioration d'une partie quelconque du produit imputable à accident, usage impropre ou modification effectuée par quiconque autre que le personnel ou le représentant agréé du Vendeur, (g) dommages ou défaillance causés par l'installation d'accessoires non fabriqués ni commercialisés par le Vendeur, et (h) usure normale et mauvais traitement du produit.
4. Les pièces couvertes par cette garantie sont les suivantes : (a) tube d'enroulement (rouille, corrosion et défauts d'extrusion); (b) toile exempte de défauts de qualité (l'usure normale n'est pas couverte); (c) ensembles de moustiquaires exempts de défauts de qualité (l'usure normale n'est pas couverte); (d) mécanismes de torsion, y compris les ensembles motorisés (défauts d'extrusion, défauts électriques ou bris), et (e) matériel de montage (défauts d'extrusion).
5. Pour faire valoir les droits que vous confère cette garantie, vous devez retourner le produit défectueux au Vendeur identifié ci-dessous ou à un centre de service agréé Dometic, au cours de la période de validité de cette garantie. Tous les frais encourus pour la livraison du produit au Vendeur ou à un centre de service agréé Dometic et pour le retour du produit après réparation, sont à la charge de l'Acquéreur initial. Pour obtenir l'adresse du plus proche centre de service agréé, consulter www.eDometic.com.
6. Tout article retourné selon le processus décrit au paragraphe 5 sera soumis à une inspection par le personnel du Vendeur ou du centre de service agréé Dometic. S'il s'avère que le produit retourné comporte un vice de matériau ou de fabrication, le Vendeur ou le centre de service agréé Dometic qui l'a reçu exécutera les réparations nécessaires selon les conditions de cette garantie limitée d'un (1) an, sans aucune facturation pour matériau ou main-d'œuvre pendant la première année consécutive à l'achat du produit par l'Acquéreur initial. Assurez-vous que le centre de service est un centre agréé par Dometic. NE payez PAS les réparations si elles rentrent dans le cadre de la garantie. De tels paiements ne seront pas remboursés.
7. Pendant la période initiale de quatre-vingt-dix (90) jours consécutive à l'achat du produit par l'Acquéreur initial, Dometic Corporation paiera les frais de transport des pièces de rechange.
8. Le Vendeur n'autorise aucune personne ou compagnie à assumer en son nom une quelconque obligation de garantie. Cette garantie n'est pas prolongée d'une durée équivalente à la durée pendant laquelle l'Acquéreur a été privé de l'utilisation de son produit. Les réparations et pièces de rechange fournies conformément aux présentes conditions ne sont garanties que pendant la durée non expirée de cette garantie.
9. Le Vendeur décline toute responsabilité au titre de dommages secondaires ou indirects, y compris les dommages occasionnés à un ou à d'autres produits, par suite d'un défaut du produit faisant l'objet de cette garantie. Certaines provinces ou certains états n'admettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages secondaires ou indirects; par conséquent, la limitation ci-dessus peut ne pas vous être applicable.
10. La durée de validité de toute garantie implicite, ceci incluant les garanties implicites de qualité marchande et d'aptitude du produit pour une application particulière, est limitée à la durée de validité de la présente garantie. Certaines provinces ou certains états n'admettent pas la limitation de la durée de validité des garanties implicites; par conséquent, la limitation ci-dessus peut ne pas vous être applicable.
11. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT JOUIR D'AUTRES DROITS, VARIABLES D'UNE PROVINCE À UNE AUTRE OU D'UN ÉTAT À UN AUTRE. Aucune mesure pour faire respecter cette garantie ne pourra être prise après les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'expiration de la période de garantie. Les demandes doivent être soumises par écrit au service de la garantie de Dometic qui décidera.
12. Tous les produits (sauf ceux spécifiquement fabriqués à des fins commerciales) ne sont garantis que lorsqu'ils sont installés sur des véhicules fabriqués selon les normes Z-240 de l'ACVR, et A119-2 de R.V.I.A., applicables aux véhicules récréatifs.
13. Le Vendeur se réserve le droit de modifier la conception de tout produit sans préavis et sans aucune obligation d'assurer des changements correspondants sur les produits fabriqués précédemment.

DOMETIC CORPORATION

Warranty Department
1120 North Main Street
Elkhart, IN 46514